

NOS Valeurs

NOS Services

Udaf 86

Notre Projet Associatif

Pour une meilleure défense des familles

La famille joue un rôle social fondamental pour la société. C'est en son sein que se renouvellent les générations et se modèlent les citoyens.

Plebiscitée de façon constante dans les sondages d'opinion sur les valeurs fondamentales de la société, la famille, dans sa diversité, demeure, pour ses membres, une structure naturelle d'accueil, de protection, d'éducation et de solidarité aux différents âges de la vie.

Les pouvoirs publics créent les conditions matérielles, légales, réglementaires et d'environnement, pour qu'elle puisse exercer ces fonctions. L'UNAF et les UDAF se sont vues confier par l'État la mission de représenter et défendre les intérêts matériels et moraux des familles.

Le pôle Familles et Accompagnement

regroupe plusieurs services œuvrant pour la protection de l'enfance et l'accompagnement des familles, sur un plan éducatif et/ou budgétaire :

- Service Familles (mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial et accompagnement en économie sociale et familiale)
- Service Accompagnement (mesure d'accompagnement social personnalisé et mesure d'accompagnement judiciaire)
- Service AEMO / AED (action éducative en milieu ouvert et aide éducative à domicile)

Le pôle Adultes

est dédié à la protection des adultes vulnérables en milieu ouvert ou en établissement (tutelle, curatelle).

Les salariés de l'UDAF gèrent le patrimoine, les ressources des usagers, en veillant à ce qu'ils soient le plus possible acteur des choix, pour un retour vers l'autonomie.

En complément à ces missions d'intervention directe, l'UDAF propose un service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux.

Le pôle Insertion

agit en faveur des personnes en situation de handicap psychique, en partenariat avec l'UNAFAM, sur les questions d'insertion sociale, professionnelle et d'accès au logement.

Pour ce faire, l'UDAF gère :

- 5 maisons relais
- Espoir 86
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- 2 Groupes d'Entraide Mutuelle
- Familles Gouvernantes



Le pôle Institution Familiale

Promouvoir les représentants familiaux pour mieux défendre les familles du département dans les différentes instances

Animer, accompagner et développer la relation avec les associations familiales

Veiller au bon respect du fonctionnement statutaire

Mettre en place diverses manifestations & Faire le lien entre bénévoles et salariés

Dignité

C'est la reconnaissance et le respect des diversités. Chacun doit accéder à l'ensemble de ses droits et veiller à l'intégrité de la personne. Toute personne et toute famille a le droit de vivre dignement en fonction de son histoire et de ses convictions.

Respect

Il induit l'acceptation du pluralisme et de la diversité dans la composition des familles. Chaque membre d'une famille, quelle qu'elle soit, a droit au respect. Le respect des personnes permet en outre de construire ensemble l'évolution de notre société.

Engagement

C'est se mettre au service des familles pour défendre au mieux leurs intérêts.

Solidarités

Avec les familles, les associations, les bénévoles et les professionnels dans la reconnaissance de l'engagement de chacun. Les solidarités permettent de se soutenir et d'avancer ensemble.

Tolérance

Elle implique le non jugement de la différence de l'autre, la reconnaissance et l'acceptation du désaccord. La tolérance, c'est accepter et défendre tous les modèles familiaux et tous les membres qui composent une famille.

Des valeurs essentielles pour une meilleure défense des familles



Udaf 86

70 ans d'engagement pour les familles de la Vienne

Siège Social : 24 rue de la Garenne 86000 Poitiers - www.udaf86.asso.fr
Tél : 05 49 60 69 69 - Email : institution@udaf86.asso.fr

Réalisation : UDAF 86 - Octobre 2016 - Photos © : Fotolia

NOS Fondements

Notre Projet

NOS Actions

Les Unions Départementales des Associations Familiales (UDAF) sont des associations définies et encadrées par l'ordonnance de 1945. Les membres sont des associations ou fédérations familiales de la Vienne.

La notion de famille est entendue de manière très large. Il y a famille dès lors qu'un adulte a un enfant à sa charge et/ou dès lors que deux adultes sont en couple. L'UDAF reconnaît et valorise les diversités du vécu, de la composition et des valeurs familiales.

L'UDAF a quatre missions :

1 Donner avis aux pouvoirs publics

L'UDAF est le représentant officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Dans la Vienne, l'UDAF exerce 136 représentations.

2 Représenter et défendre

L'UDAF et l'UNAF représentent l'ensemble des familles françaises et étrangères vivant en France adhérentes ou non à l'UDAF. Elles défendent les intérêts matériels et moraux des familles.

3 Gérer des services

Les UDAF de par leur connaissance des besoins et la densité de leur réseau associatif, sont des partenaires recherchés et appréciés par les pouvoirs publics pour la gestion des services d'intérêt familial qui leur sont confiés.

4 Ester en justice

L'UDAF peut exercer devant toutes les juridictions l'action civile.



Notre projet associatif est le fruit d'un travail d'écoute et de recherche réalisé par une commission mixte d'administrateurs et de professionnels de l'UDAF 86.

Par ses actions l'UDAF de la Vienne anime :

- une vie associative originale, diversifiée et riche
- des compétences professionnelles reconnues
- un large maillage de partenaires
- une dynamique bénévoles salariés

Souhaitant poursuivre dans cette voie, notre projet associatif nous permet d'établir une ligne directrice pour les années à venir :

Nos objectifs principaux

 Affirmer un véritable rôle d'Union du réseau familial

Impliquer l'ensemble des acteurs de l'UDAF (bénévoles salariés partenaires)

 S'adapter aux demandes et besoins des familles

La vie associative permet de concilier la richesse des réalités vécues par les familles via les associations familiales, les représentants familiaux et les salariés présents sur le terrain. Elle doit être le lien entre l'ensemble de ces acteurs incontournables afin d'enrichir les débats et propositions avec leurs regards spécifiques.

Notre pôle Institution Familiale se retrouve donc au coeur des actions de notre projet associatif qui se développe en 4 grands axes :

Souligner la diversité des missions

La complémentarité de l'action des associations, des représentations et des services de l'UDAF est une force inestimable.

Notre action : développer les échanges pour une meilleure connaissance réciproque des missions et du rôle de chacun.

Affirmation du maillage territorial

85 associations familiales soit 4700 adhérents, 136 bénévoles représentant l'UDAF dans de nombreuses instances et commissions, 140 salariés intervenant au quotidien.

Notre action : continuer à être présent sur le territoire et élargir notre réseau de partenaires institutionnels et associatifs.

la Vie Associative au coeur de nos actions

Poursuivre la diffusion d'informations concernant notre UDAF et ses activités afin de la faire connaître comme représentante officielle des familles et susciter l'envie de rejoindre le réseau.

Notre action : mettre en place une communication attractive (plaquettes d'information, site internet, bulletins info familles, relations presse).

La vie de l'institution repose sur les liens entre administrateurs, associations & salariés. Tous ont une même volonté : poursuivre l'engagement en faveur des familles et/ou usagers.

Notre action : multiplier les opportunités de se rencontrer afin de partager des temps d'écoute et d'échange.

Animation dynamique des liens bénévoles/salariés

Mettre en avant l'UDAF